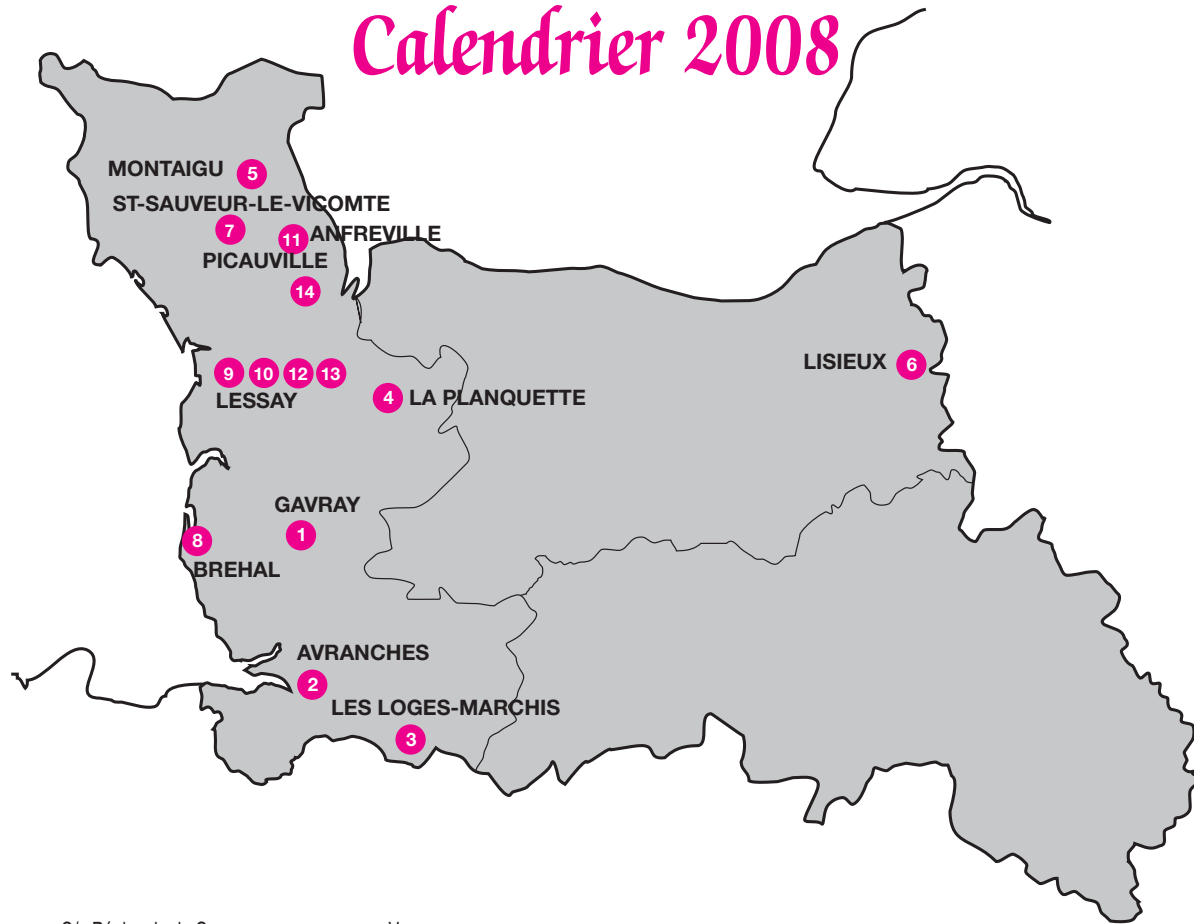


Calendrier 2008



1	8 Mai	C/c Régionale de Gavray	Vac
2	18 Mai	C/c Régionale d'Avranches	Coca
3	6 Juillet	Rallye Régional de Basse Normandie	Atalante
4	14 Juillet	C/c de la Planquette	Bélénos (As de la Manche)
5	17 Août	C/c Régionale de Montaigu-la-Brisette	Cac
6	13-14 Septembre	6^e RALLYE NATIONAL DU PAYS D'AUGE	Pays d'Auge
7	21 Septembre	Slalom de Saint-Sauveur-le-Vicomte	Cac
8	28 Septembre	Rallye Régional de la Baie	Coca

9	9 Mars	Sprint Car des Bélénos	Asa de la Manche
10	18 Mai	Fol Car - Sprint Car de Printemps	Asa de la Manche
11	22 Juin	Fol Car d'Amfreville	Cac
12	19-20 Juillet	Sprint Car de Lessay	Asa de la Manche
13	21 Septembre	Fol Car - Sprint Car de l'Ouest	Asa de la Manche
14	5 Octobre	Fol Car de Picauville	Cac

EPREUVES TOUT TERRAIN

RÈGLEMENT 2008

ARTICLE 1 :

L'Association Sportive Automobile de Basse-Normandie organise avec le concours de l'Asa de la Manche un challenge dénommé:

33^e Challenge de Basse-Normandie

ARTICLE 2 :

a) Seules les épreuves organisées par les associations citées à l'article 1, compteront pour ce challenge.

b) Ce challenge est ouvert à tous les licenciés FFSA.

c) **Le sigle distinctif du Challenge de Basse-Normandie 2008, devra être apparent sur tous les véhicules participant au Challenge; le non respect de cet alinéa pourra suspendre les points pour l'épreuve concernée.**

ARTICLE 3 :

Il sera établi à partir des épreuves mises en annexe:

- Un classement pilote
- Un classement féminin
- Un classement copilote
- Un classement tout-terrain
- Un classement commissaires

Les règlements des épreuves restent conformes à la réglementation générale de la FFSA

Toutefois, les dispositions qui suivent sont particulières au Challenge :

ARTICLE 4 : CLASSEMENT DES PILOTES

Pour les épreuves Nationales et Régionales

a) CLASSEMENT PAR GROUPE: il est basé sur le classement général Dans chaque groupe :

- Les 1^{er} marqueront : 30, 29, 28, 27, 26, 25 points
- Les 2^e marqueront : 24, 23, 22, 21, 20, 19 points
- Les 3^e marqueront : 18, 17, 16, 15, 14, 13 points
- Les 4^e marqueront : 12, 11, 10, 9, 8, 7 points
- Les 5^e marqueront : 6, 5, 4, 3, 2, 1 points

** Remarque : S'il y a moins de 3 partants par groupe, les points sont divisés par deux.

b) CLASSEMENT PAR CLASSE (classes FFSA) : le nombre de points sera égal au nombre de partants avec un plafond de 10 points (les 10^e et les abandons marqueront tous 1 point).

ARTICLE 5 :

Toutes les épreuves inscrites sur le calendrier en annexe comptent pour le classement 2008.

Le classement final sera rédigé sur les PILOTES qui auront totalisé au moins huit participations (tous groupes confondus).

Coefficient de participation : attribué par épreuve :
 Coefficient 3 : Rallye National
 Coefficient 2 : Rallye Régional, Course de Côte Régionale, Slalom

En cas d'ex aequo au classement final, il sera tenu compte du nombre de place de 1^{er}, 2^e... au classement général des épreuves.

En outre, dans ce classement pilote, tous les premiers de groupe recevront une même somme au Challenge de Basse-Normandie à condition d'avoir marqué tous les points dans le même groupe.

ARTICLE 6 : CLASSEMENT FEMININ

Il sera extrait du classement pilote (cf. article 5)

Le classement final sera rédigé sur les participantes qui auront au moins huit participations.

ARTICLE 7 : CLASSEMENT CO-PILOTES

Les points attribués au co-pilote seront les mêmes que ceux de son pilote. Pour être classé, le co-pilote devra marquer des points dans AU MOINS deux rallyes (national et régionaux), sur les trois organisés par l'ASA de Basse-Normandie.

Le premier classé sera celui qui aura marqué le plus de points, et ne seront récompensés que les 5 premiers.

ARTICLE 8 : CLASSEMENT TOUT TERRAIN

Il sera établi un classement Fol'car.

Les points seront attribués selon la place obtenue dans le classement par classe de chaque épreuve, selon le barème suivant :

1^{er} : 10 points; 2^e : 8 points; 3^e : 6 points; 4^e : 5 points; 5^e : 4 points; 6^e : 3 points; 7^e : 2 points; 8^e : 1 point et 1 point jusqu'au dernier ayant participé à la course.

** Remarque : La moitié des points sera attribuée en cas de 5 (ou moins) partants dans chaque catégorie.

1 point sera attribué par séance d'entraînement sur les circuits d'Amfreville-Picauville et Lessay.

Les classements seront établis sur au moins trois épreuves organisées.

Il sera établi un classement Sprint Car.

Les points seront attribués selon la place obtenue dans le classement de chaque division, selon le barème suivant :

1^{er} : 10 points; 2^e : 8 points; 3^e : 6 points; 4^e : 5 points; 5^e : 4 points; 6^e : 3 points; 7^e : 2 points; 8^e : 1 point et 1 point jusqu'au dernier ayant participé à la course.

** Remarque : La moitié des points sera attribuée en cas de 5 (ou moins) partants dans chaque division.

1 point sera attribué par séance d'entraînement sur les circuits d'Amfreville-Picauville et Lessay.

Les classements seront établis sur au moins trois épreuves organisées.

ARTICLE 9 : CLASSEMENT DES COMMISSAIRES

Il est ouvert à tous les licenciés FFSA, titulaires d'une licence.

Il récompensera la fidélité des Commissaires dans les épreuves organisées par les associations citées à l'article 1.

Le classement sera effectué pour les Commissaires qui auront officié dans au moins 9 épreuves.

Mode d'attribution des points:

- Sprint Car seul 1 point
- Slalom 2 points
- C/C Régionale, Fol-car 3 points
- Rallye Régional 4 points
- Rallye National 8 points

Les ORGANISATEURS nous feront parvenir la liste des commissaires présents jointe au Rapport de clôture.

La moitié des points seront attribués pour les commissaires qui n'officieront pas sur la totalité de l'épreuve.

Le premier sera celui qui aura totalisé le plus grand nombre de points.

Les dix premiers classés auront une récompense.

ARTICLE 10

Tous les litiges et cas non prévus seront réglés par le Comité Directeur de l'ASA de Basse-Normandie.

ARTICLE 11

Une participation de 5 € par partant est demandée à chaque Ecurie organisatrice d'une épreuve.

Une cotisation de 200 € par Ecurie servira à doter en lots coupes et récompenses les lauréats.

Des classements provisoires seront établis régulièrement au cours de l'année.

La répartition des sommes reçues sera effectuée par le Comité Directeur de l'ASA de Basse Normandie.

- Toutes les sommes versées seront redonnées intégralement
- Seuls les présents à la remise des prix seront récompensés.

Les dotations seront réduites de 50% pour les licenciés qui n'appartiennent pas aux associations citées à l'article 1.

- Le classement Sprint Car sera doté avec la collecte participation Sprint Car.



ASACOBN.com

COMITÉ DIRECTEUR

Président d'Honneur : Guy MARTIN

Président :	Philippe DESFOUX
Vice-Président :	Michel BOURGEOIS
Secrétaire :	Annie CORDEL
Trésorier :	Sophie LEROUX
Membres :	Monique BRIARD, André BRIARD, Francis HELYE, Michel LE BOISSELIER, Arnaud LECHARPENTIER, Nicolas MOREL, Agnès PIQUET, Francis RENOUF.

Imp. LEPRETRE, 50290 BRÉHAL - 02 33 61 62 64

Associations organisatrices du Challenge de Basse-Normandie 2008

Ecurie ATALANTE RACING TEAM :

Laurent DECELLAS

La Haumonière, 9, route du Logis, 50600 VIREY

Tél : 02 33 49 20 58

email : papeterie-decellas@wanadoo.fr

COTENTIN AUTO CLUB

Michel LE BOISSELIER,

15 La Planche au Maître, 50340 SAINT-CHRISTOPHE-DU-FOC

Tél / Fax 02 33 52 83 56 et mobile 06 83 46 52 10

email : ph.desfoux@wanadoo.fr

ASSOCIATION DU DOMAINE DU BOIS DU PARC :

Jean-François MOREL,

Circuit du Bois du Parc, 50870 SAINTE-PIENCE

courrier : 52, rue de l'Aluette, 50400 GRANVILLE

Tel : 02 33 50 54 86

email : boisduparc@asacobn.com

Ecurie PAYS D'AUGE

Michel BOURGEOIS,

Manoir de Criqueboeuf, 14340 BONNEBOSQ

Tél : 06 11 71 88 10 Tél - Fax : 02 31 64 62 47

email : paysdauge@asacobn.com

VILLEDIEU AUTO CLUB :

Monique BRIARD,

Bellevue, 50240 LA CROIX AVRANCHIN

Tel : 02 33 48 34 56 ou 06 84 85 24 81

email : villedieu@asacobn.com

COCA :

Agnès PIQUET,

84 bis, avenue de la Liberté, 50300 AVRANCHES

Tél : 02 33 58 68 39

e-mail : coca@asacobn.com

ASA DE LA MANCHE :

Yves DOUCHIN,

14, route du Petit Bois, 50290 MUNEVILLE-SUR-MER

Tél : 02 33 90 23 50 - Fax : 02 33 50 43 83

e-mail : asadelamanche@laposte.net

site internet : www.asadelamanche.com

SERVICE PRESSE :

Philippe DESFOUX,

2, rue des Mésanges 50700 VALOGNES

Tél : 06 86 59 98 21 - Fax : 02 33 04 75 21

email : ph.desfoux@wanadoo.fr

33^e
Challenge
de Basse-Normandie
2008

ASSOCIATION
SPORTIVE
AUTOMOBILE
de BASSE
NORMANDIE

Affiliée à la Fédération Française du Sport Automobile 13/05



ASACOBN.com

Présidence : 2, rue des Mésanges
50700 VALOGNES - Tél. 06 86 59 98 21 - Fax 02 33 04 75 21
e.mail : ph.desfoux@wanadoo.fr

Secrétariat : 12, route de Caen
50800 VILLEDIEU-LES-POELES - Tél. 02 33 48 99 71
e.mail : asabn@orange.fr Site Internet : www.asacobn.com